

« Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement maximum de leur personnalité... L'enseignement doit donc offrir à tous d'égales possibilités de développement, ouvrir à tous l'accès à la culture, se démocratiser... par une évaluation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation. »

Plan Langevin-Wallon,
1947



Sommaire

- p. 2 De fortes inégalités...
- p. 3 ...aggravées par les réformes
- p. 4 Conditions d'études des élèves
- p. 5 Conditions de travail des enseignants
- p. 6-7 Le collège que nous voulons
- p. 8 La CGT revendique

Spécial Collège

Septembre 2011

L'ambition pour tous doit être au programme du collège unique

Aujourd'hui, le bilan est sévère en ce qui concerne la politique ministérielle dans les collèges. 15% des collégiens sont en difficulté ou grande difficulté, 150 000 jeunes quittent l'école sans diplôme chaque année. L'enquête PISA 2009 classe la France à la traîne en compréhension de l'écrit, culture mathématique et scientifique, et les écarts de résultats se creusent entre élèves en fonction de l'origine sociale... L'investissement moyen pour un élève y est inférieur de 15% à 20% à la moyenne des pays de l'OCDE !

►► Le collège n'est pas une priorité, sa démocratisation est abandonnée !

Le collège unique est mis en accusation alors qu'il n'a jamais vraiment existé : les classes de niveau et les filières ont perduré. La mixité sociale s'est encore dégradée avec l'assouplissement de la carte scolaire, renforçant les « ghettos scolaires », de pauvres comme de riches.

►► La fonction économique a pris le pas sur la fonction éducative

Le socle commun de connaissances et le livret de compétences dénaturent et alourdissent le travail des enseignants et organisent le tri social des collégiens. Aux uns, un minimum scolaire pour des emplois peu qualifiés ou l'apprentissage à 15 ans, aux autres la poursuite d'études au lycée. Certains à l'UMP préconisent même le rétablissement de l'examen d'entrée en 6^{ème} (pourtant aboli en 1956 !) et le palier d'orientation en fin de 5^{ème}. Les évaluations en fin de 5^{ème} mises en place lors de la rentrée scolaire 2011 peuvent faire craindre une accélération de ce processus. Ainsi, la scolarité serait amputée pour nombre d'élèves de milieu populaire. L'« école du socle commun du CP à la 3^{ème} » entérinerait ce projet rétrograde conforme aux logiques libérales.

►► Le collège unique dans la ligne de mire

Après le rapport Groperrin en 2010, l'année 2011 a été marquée par une avalanche de propositions réactionnaires concernant le collège : rapport du HCE, projet UMP pour l'école, annonce d'un dépôt de projet de loi par les députés Reiss et Groperrin pour une « école du socle », annonce que le collège sera le gros chantier éducatif de 2012, circulaire de rentrée 2011...

Le point commun à tous ces projets : en finir avec le collège unique et la scolarité pour tous. Le projet de l'UMP réside tout entier dans trois maîtres-mots : le « savoir », autour du socle commun, l'autorité et le mérite.

Ces valeurs réactionnaires sont à l'opposé de ce que défend la CGT Educ'action : un véritable collège unique, avec enfin les moyens nécessaires à son fonctionnement, permettant l'émancipation et la réussite de tous les élèves.

Nicole Hennache, Anne-Sophie Leymarie, Laurent Igheroussene

De fortes inégalités...

► Inégalités sociales... et filières

Selon le milieu social, les élèves ne suivent pas les mêmes filières. Les écarts sont frappants dans les filières qui accueillent les collégiens présentant des difficultés scolaires "graves et durables" (les SEGPA, soit 100 000 élèves sur 3,2 millions). Les enfants d'ouvriers, d'employés et des sans-activité représentent 84 % des élèves de SEGPA (contre la moitié des élèves en enseignement général) alors que les enfants d'enseignants et de cadres en représentent 2 % (soit dix fois moins que leur part dans l'enseignement général). Les enfants de cadres moyens ou d'artisans et commerçants sont eux aussi nettement sous-représentés en SEGPA.

► Inégalités sociales... et carte scolaire

Avec le collège unique, en 1975, émerge un objectif de mixité sociale, essentiel dans une démocratie.

Certes, la carte scolaire y répondait mal, essentiellement faute de moyens, ne pouvant empêcher le phénomène de contournement de la règle et en conséquence, l'augmentation de la ségrégation sociale et scolaire de nombreux quartiers, populaires et aisés.

Pour les théoriciens libéraux, la suppression de la carte scolaire stimulerait les équipes pédagogiques par une libre concurrence « bénéfique » qu'elle produirait entre établissements.

Pourtant, cela n'améliore en rien la performance globale du système. Bien au contraire, avec la politique Sarkozy « d'allègement » de la carte, ce sont surtout les collèges les plus défavorisés - ainsi que les élèves et les personnels - qui en subissent les effets néfastes. Et les enfants des familles les plus démunies, pour qui la mixité est la plus bénéfique, demeurent là où il y en a le moins, cela conduisant à une ghettoïsation renforcée de certains quartiers. Les résultats de cette politique sont tellement catastrophiques que le gouvernement a dû suspendre la généralisation de la suppression de la carte scolaire lors de cette rentrée 2011 !

« Il faut... adapter l'école aux défis du 21^{ème} siècle : l'Europe, la mondialisation, la compétition »..., « diversifier les parcours de formation pour que chaque niveau de sortie garantisse un niveau de connaissances, et que l'habileté manuelle soit valorisée dès la maternelle »..., « ouvrir la formation des maîtres sur l'entreprise ». Cette dernière doit occuper « une place à part entière aux côtés des familles et des enseignants dans la fonction éducative »...

Assemblée générale du MEDEF lors de l'élaboration de la loi Fillon pour l'école (2005)



► Inégalités sociales... et DNB 2010

Les résultats au Diplôme National du Brevet montrent que l'origine sociale des élèves est discriminante. Le taux de réussite passe de 68,4% à 94,9% selon que l'élève a un parent ouvrier ou cadre. L'obtention d'une mention « bien » ou « très bien » varie de 1 à 3 selon le milieu social : 44% des enfants de cadres, contre 14% des enfants de privés d'emploi. Comme au bac, les enfants d'enseignants réussissent mieux que la moyenne de leur groupe social. Côté séries, les candidats des milieux modestes sont surreprésentés en série professionnelle (63,3% des admis) et technologique (62%) pour 45,4% en série collège.

► Inégalités sociales... et stages

Une séquence d'observation en milieu professionnel de 2 à 5 jours est obligatoire en classe de 3^{ème}. Mais là encore l'institution scolaire reproduit les disparités sociales : le système se contente d'instituer une obligation de stage, sans se préoccuper des modalités de recherche ni des critères retenus par les entreprises. Ces derniers sont bien sûr fortement corrélés au milieu familial et à la catégorie socio professionnelle des parents, au lieu de vie des élèves et au quartier dans lequel le collège est implanté.

► Inégalités sociales... et orientation

Les recherches européennes montrent depuis 30 ans que dans les inégalités sociales de parcours scolaires, les inégalités d'orientation pèsent autant que les inégalités de réussite. Alors que les élèves devraient connaître des destins scolaires correspondant à leur niveau « académique », à réussite identique ceux-ci divergent largement. Au-delà des inégalités de réussite, d'autres paramètres entrent en jeu lors du processus d'orientation en fin de collège : réduction de l'offre de formation, inégalités face à l'information, inégale maîtrise des parcours, phénomène d'autocensure, passivité de l'institution..., autant de freins à une démocratisation réelle de l'orientation.

...aggravées par les réformes en cours

►► Socle commun...

Une opération de sélection sociale renforcée

La CGT Educ'action n'a cessé de dénoncer ce concept phare de la loi d'orientation de 2005. L'idée d'un bagage culturel commun est ancienne, mais jamais réalisée car marquée par deux conceptions opposées :

- un « socle » réduit à des savoirs « utiles », indispensables à une insertion professionnelle à court terme,
- une « culture » ambitieuse visant le développement intellectuel et critique de chacun et répondant aux besoins sociaux et économiques de la collectivité.

Aujourd'hui, le socle, clé de voûte du système, est un redoutable instrument de sélection sociale des élèves au cours de la scolarité obligatoire, sous couvert d'une adaptation aux « talents » de chacun.

Pour les plus fragiles, ce socle minimaliste et utilitariste est un « plafond » qui borne d'emblée l'ambition scolaire. Seul objectif, l'employabilité : éviction vers l'apprentissage ou la voie professionnelle pour ces futurs exécutants dotés d'une « instruction » minimale. Pour les autres, futurs concepteurs, c'est un « plancher » qui autorise abstraction – mesurée ! - et poursuite d'études.

Pourtant le problème de nombreux jeunes est moins la difficulté de comprendre que l'intérêt d'apprendre. En privilégiant mémoire et automatismes plutôt qu'intelligence et réflexion, la volonté est d'encadrer les savoirs et la pédagogie. Et l'évaluation, omniprésente, dévalorise la mission des enseignants.

►► Livret de compétences

Il conditionne désormais l'obtention du DNB. Composé de 98 items classés en 7 compétences, objet d'une évaluation spécifique, ce livret représente une charge de travail démentielle pour qui veut la mener à bien sérieusement. Mélangeant connaissances et comportements, savoirs scolaires et acquis socioculturels, il est une illustration du « gouvernement par l'instrument ». En apparence inoffensif, cet outil officialise un socle commun jusque là incantatoire et renforce le tri des élèves. Importé du monde de l'entreprise, il véhicule une vision utilitariste des savoirs et savoir-faire, devenant de simples outils mobilisables dans certaines situations.

►► Note de Vie Scolaire

Elle comporte deux volets : assiduité de l'élève et respect du règlement intérieur... **volets qui font déjà l'objet de suivi et de sanctions par des mesures adaptées prévues par le règlement intérieur !** En fait, cette note n'évalue que des comportements et la conformité des élèves aux normes de l'institution. Désormais, les élèves « méritants » se verront attribuer des points

supplémentaires. Pour certains autres, ce sera la double peine ! Nous assistons une fois de plus à une conception passiviste et rétrograde de l'école où la note de conduite, ici appelée note de vie scolaire, serait garante de la paix des établissements.

►► ECLAIR... L'éducation prioritaire foudroyée

Issu des Assises sur la sécurité à l'école, le dispositif CLAIR a été expérimenté en 2010-11 dans des établissements plus ou moins volontaires. A la rentrée 2011, tous les établissements Réseaux Ambition Réussite (écoles et collèges) sont concernés par le dispositif ECLAIR qui se décline en 3 volets :

- un volet pédagogique qui signe la fin du cadre national de l'organisation des enseignements et se concentre sur les fondamentaux du socle ;
- un volet « ressources humaines » qui instaure le recrutement des personnels par le chef d'établissement, sur profil -*au mépris de tout contrôle paritaire*-, et impose une « lettre de mission » ;
- un volet « vie scolaire » qui crée une hiérarchie intermédiaire, le Préfet des études.

Bref, le label ECLAIR déroge à toute règle en vigueur, pour les personnels et les élèves.

Dérégulation et renoncement politique au principe fondamental d'Éducation prioritaire, à la lutte contre les inégalités scolaires, à la démocratisation de l'école sont hélas sans ambiguïté !

►► Apprentissage à 15 ans

A la rentrée 2011 ont été institués une 3^{ème} "prépa professionnelle" pour "diversifier les parcours au collège" et des "aménagement" en 4^e permettant la "découverte des métiers". Il s'agit de "valoriser" l'apprentissage à travers le DIMA* réhabilité. Dès 15 ans, les collégiens peuvent donc s'inscrire en CFA* en restant sous statut scolaire.

Ainsi le palier d'orientation en fin de 5^{ème} réapparaît. Les collégiens les plus fragiles seraient exclus de la scolarité obligatoire !

* Dispositif d'initiation aux métiers en alternance, Centre de Formation par l'Apprentissage

►► Histoire des arts

C'est désormais une épreuve obligatoire pour le DNB. Mise en place à marche forcée, sans concertation ni formation des enseignants, sur le temps libre de ces derniers, sans aucun bilan de sa phase expérimentale, cette épreuve génère de fortes inégalités. L'absence de cadrage national provoque de grandes disparités d'un collège à l'autre. Bien souvent, les élèves sont supposés travailler chez eux, faire des recherches, constituer un dossier personnel, ce qui est, on le sait, discriminatoire. Et le travail, bénévole, des enseignants est quasi illimité !

Dégradations des conditions d'études des élèves...

► Tous capables !

Pour la CGT, l'égalité est possible. L'échec ou la réussite est essentiellement une question sociale.

La difficulté des familles - chômage, précarité, conditions de logement... - détermine le comportement de l'élève face aux apprentissages : absence de repères, disponibilité réduite pour se concentrer, posture en retrait ou en rupture violente...

La responsabilité de l'École, qui reproduit pour partie les inégalités, demeure : manque de moyens, insuffisante gestion de l'hétérogénéité, pédagogie souvent uniforme, parcours scolaires sélectifs, orientation imposée...

C'est une "culture commune" que la société doit définir. Ancrée dans la réalité et tournée vers l'avenir, elle doit intégrer tous les champs du savoir, ouvrir à une culture plurielle dont sont souvent privés les jeunes en difficulté.

Loin d'une conception utilitariste, toute discipline peut jouer un rôle de médiateur pour l'élève en échec et être facteur d'éducation, de réussite et de réconciliation avec l'école. Leur transversalité permet d'appréhender autrement les apprentissages et de donner du sens aux savoirs.

Cette "culture commune", préparée dès la maternelle, doit permettre le développement intellectuel et critique de chacun.

"Permis de circuler" entre les formations, elle doit être acquise par tous les élèves avant toute orientation, toute différenciation de la formation.

L'objectif de 100 % d'une classe d'âge qualifiée, dont 80 % au niveau du bac et 50 % diplômés du supérieur pour répondre aux besoins de qualification du pays, implique la maîtrise par tous les jeunes d'acquis indispensables à une vie personnelle épanouie et à une intégration citoyenne et sociale réussie.

L'Éducation n'est pas un coût mais un investissement pour l'avenir !

► Le poids des mots

Depuis 2005, certaines thématiques font florès...

Celle des "**talents**" de chacun - comme celle plus ancienne des « **dons** » - induit que les individus seraient « naturellement » différents, voire que les inégalités sociales pourraient être naturelles... L'"**égalité des chances**" renvoie à son sort celui qui n'a pas "voulu" les saisir, comme le "**mérite**" individuel renvoie à la culpabilisation de l'échec... L'"**excellence**" permet aux "meilleurs" d'accéder à LA réussite quand les autres sont laissés pour compte... Le "**handicap socioculturel**" fait que l'origine sociale - modeste ! - serait un handicap...

Ainsi, eugénisme et déterminisme social ne sont pas loin... Et ces idéologies insidieuses justifient la mise en œuvre de politiques scolaires ségrégatives !

► Pédagogie du renoncement

Les contenus d'enseignement au collège, trop encyclopédiques, et les pratiques pédagogiques, trop uniformes, ne répondent pas à l'intérêt de nombreux élèves et à l'hétérogénéité des niveaux.

Les démarches de transmission/empilement/reproduction des connaissances préconisées par le ministère, la logique « utilitariste » des disciplines, une conception individuelle de l'apprentissage, l'évaluation omniprésente... développent passivité et renoncement à apprendre, notamment chez les plus démunis des élèves.

Loin d'être neutres, ces « choix » pédagogiques (liés aux rapports sociaux de pouvoir et de contrôle, à l'insu des enseignants) conduisent à creuser les écarts entre élèves et à exclure les plus en difficulté.

► Violence scolaire

Loin d'être un phénomène spontané, elle est aussi liée aux violences croissantes infligées aux familles alors que les services publics et les associations sont asphyxiés.

L'École génère aussi échec et exclusion suite aux réformes en cours : carte scolaire, ECLAIR, ERS... supprimant dans nombre de quartiers toute mixité sociale et renforçant la ghettoïsation urbaine et scolaire.

S'y ajoutent la réduction drastique des moyens d'enseignement et d'éducation, les réformes pédagogiques conduisant à l'élitisme renforcé et l'exclusion des collégiens en grande difficulté.

La réponse de l'État est strictement sécuritaire, dans un contexte de judiciarisation des comportements des mineurs. Mesures éducatives et soins laissent alors place aux mesures pénales. On oublie que la répression aggrave toujours la violence.

La seule réponse doit être éducative et pédagogique, s'appuyant sur des équipes pluriprofessionnelles formées, stables, en nombre, ayant la connaissance de l'environnement local et établissant, dans la concertation la plus large, les règles de vie commune.

Dès cette rentrée, les dispositifs Éclair, ERS, internats d'excellence... sont renforcés, avec parallèlement le « rôle d'appui » des équipes mobiles de sécurité (EMS). Et bien sûr, l'assouplissement de la carte scolaire continue !

...et des conditions de travail des enseignants

► Charge de travail délirante

Cours en classes entières de plus en plus chargées, incitation à accepter des heures supplémentaires (**qui plus est sous payées !**), postes à complément de service de plus en plus nombreux, pression à remplacer les collègues absents, note de vie scolaire, ASSR, évaluation des compétences, suivi de stages en entreprise, liaison CM2-6^{ème} et 3^{ème}-2^{de}, épreuve d'histoire des arts, accompagnement éducatif, entretien individuel d'orientation en 3^{ème}, réunions et instances de plus en plus nombreuses..., **la charge de travail des enseignants de collège est devenue proprement délirante !**

Parmi eux, les enseignants de 3^{ème}, particulièrement les professeurs principaux au centre du processus d'évaluation, voient leur année scolaire transformée en parcours d'obstacles !

De plus, cahier de texte numérique et Environnement Numérique de Travail constituent du travail invisible, souvent en dehors du temps normal de service !

Heures Sup... marché de dupes !

HSA : 29,88 € (heure normale 1^{er} éch. : 29,92 €)

HSE : 37,36 € (heure normale 5^{ème} éch. : 38,84 €)

► Rémunération...

La CGT Educ'action revendique, pour tous les enseignants...

- ★ un plan pluriannuel de revalorisation fondé sur un déroulement de carrière commun, avec dans l'immédiat 300 euros d'augmentation pour tous les salarié-es (soit 70 points d'indice), sans Heures Supplémentaires imposées,
- ★ une progression de la grille indiciaire, liant qualification et rémunération, partant de 2 fois le SMIC.
Cela permettrait de compenser les pertes salariales cumulées depuis plus de 20 ans.

► Emploi, salaire : l'arnaque du ministère

Luc Chatel a annoncé, en mai 2011, 14 000 suppressions d'emplois dans l'Éducation Nationale pour la rentrée 2012... qui font suite aux 66 000 suppressions de postes d'enseignants depuis 2007, dont 16 000 à la rentrée 2011.

Comble d'audace, il annonce une "campagne de recrutement" de 17 000 personnes en 2011. Or, 33 000 personnels partent en retraite à la rentrée, et seuls 17 000 seront remplacés, dont seulement 9 600 enseignants ! C'est donc bien 16 000 emplois supprimés en 2011 !

Autre « audace », ces suppressions permettraient d'augmenter les salaires...

Or la « revalorisation » concerne les 5 premiers échelons pour tenir compte du recrutement au niveau Master 2.

Mais en reculant l'entrée dans le métier, le ministère fait perdre à ces « enseignants revalorisés » plus de 12 000 euros sur les 11 ans suivant leur M1, par rapport aux enseignants actuels ! De plus, les 3/4 des personnels (au-delà du 5^{ème} échelon) sont « oubliés » !

► Casse de la formation

Réforme de la formation oblige, les professeurs stagiaires ne bénéficient plus des 2/3 temps de formation et sont à plein temps devant élèves dès la rentrée ! Cette pseudo formation est une forme de

compagnonnage. En parallèle, les étudiants de master doivent, la même année, préparer le concours, rédiger leur mémoire, assurer des stages en responsabilité.

Les conditions de stage varient d'une académie à l'autre. La titularisation ne dépend plus que de l'avis du chef d'établissement et de l'inspecteur.

La CGT Educ'action refuse la masterisation des concours, facteur d'injustices sociales, qui impose aux étudiants deux années d'études supplémentaires sans réels moyens pour vivre, et aux stagiaires une année de stage sous pression et sans réelle formation.

Elle revendique la masterisation de la formation, avec un concours en fin de licence, une formation de 2 ans payée comme fonctionnaire stagiaire et débouchant sur un master.



Le collège que nous voulons !

► Mixité sociale

Faire de la mixité une ressource est la vraie question posée à la société et à l'école. Outre la nécessité d'inverser les logiques économiques actuelles, il faut maintenir le principe de carte scolaire, seul instrument de régulation contre les tensions séparatistes qui minent le collège, garantir une offre scolaire homogène, mettre en place une vraie politique d'éducation prioritaire.

L'hétérogénéité des classes doit être un principe de recrutement. Faire se rencontrer des collégiens de milieux sociaux, de cultures, de niveaux différents est aussi un défi pédagogique : les relations sociales entre élèves sont objets de formation, les savoirs et les méthodes évoluent.

Loin de l'élitisme qui disqualifie tant de collégiens, la mixité sociale à l'école est bénéfique pour tous.

► Culture commune

À l'opposé d'un « socle commun » réduit, nous revendiquons une « culture commune » de haut niveau, bien commun conforme aux besoins sociaux et à l'épanouissement de l'individu.

Celle-ci doit prendre en compte **tous les champs de la connaissance** et conduire à la maîtrise de vrais savoirs et à la capacité d'en acquérir de nouveaux.

La culture générale représente ce qui unit les hommes tandis que la profession représente trop souvent ce qui les sépare. Une culture générale solide doit donc servir de base à la spécialisation professionnelle."

Plan Langevin-Wallon, 1947

► Pédagogie de progrès

Loin de l'empilement académique des connaissances, nous sommes pour des pédagogies qui donnent sens et plaisir d'apprendre, qui favorisent la démarche d'autonomie de l'élève, de coopération dans la classe, de construction et d'appropriation des savoirs, qui mobilisent l'imaginaire et conduisent le futur citoyen à l'autonomie de jugement.

En créant des situations d'apprentissage vivantes, telles que pratiquées dans les IDD, la **pédagogie de projet**, permet souvent de "réconcilier" l'élève fragile avec l'école, et aux équipes pédagogiques de travailler ensemble.

C'est dans la liberté de conception et d'organisation que des projets collectifs s'élaborent. Cela exige de la formation et du temps de concertation pour les personnels, du travail en groupes restreints pour les élèves.

► Orientation choisie

Elle implique de redéfinir la finalité du collège, aujourd'hui essentiellement axée sur le lycée général.

Pour qu'elle devienne positive, elle doit être choisie, réversible et axée sur l'une des trois voies du lycée, considérées à égale dignité.

Cela suppose une revalorisation sociale, salariale, culturelle du travail - notamment du travail manuel - dans une société respectueuse des qualifications et des conditions d'emploi.

Une orientation, en fin de 3^{ème}, vers la filière professionnelle doit résulter d'un choix libre et réfléchi des jeunes vers une formation diplômante et qualifiante.

L'école doit jouer son rôle de levier pour l'égalité en proposant à tous, filles et garçons, sans discrimination de genre, des formations diversifiées, de proximité, intégrant l'ensemble du cursus.

**« Les études internationales convergent pour montrer que le collège différencié est associé à un niveau scolaire bas et des inégalités sociales plus importantes que le collège unique »,
N. Mons, sociologue de l'Éducation**

**Parce que chaque jeune,
quelle que soit son origine sociale,
a droit à une éducation et peut réussir,
la CGT Educ'action milite pour que soi(en)t :**

- ★ réaffirmée la place du collège, après l'école et tournée vers le lycée,
- ★ maintenue et repensée une carte scolaire qui s'appuie sur une politique de la ville,
- ★ rétabli l'objectif initial de l'éducation prioritaire : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin,
- ★ imposé un fonctionnement démocratique des établissements avec des équipes pluri professionnelles formées et stables,
- ★ incluses 3h dans le temps de service pour la concertation des équipes,
- ★ développée une politique d'aide aux élèves en difficulté de type RASED dans tous les collèges,
- ★ instaurée, pour tous, une culture commune de haut niveau accordant une même valeur à chaque discipline,
- ★ développée une pédagogie de progrès fondée sur le sens des apprentissages et des savoirs,
- ★ données à tous les collégiens les conditions d'accès à l'une des 3 voies du lycée dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans.

Le collège que nous voulons !

LE COLLÈGE PUBLIC EN CHIFFRES (2009 / 2010)

♦ 5261 collèges :

+ de 600 élèves : 38 % (+ de 900 : 13 %)
21,4 % en ZEP ou REP

♦ 2 509 000 élèves :

Boursiers : 24,4% (- 2,4 % depuis 2000)
Investissement / collégien : 8020 euros / an (-15/20% que la moyenne de l'OCDE).

♦ 173 840 enseignants

Heures/Élève : 1,21 (Sd degré : 1,42)
Élèves/Enseignant : 23 (Sd degré : 21,1), ZEP : 21,4
Élèves/Divisions : 24,1 (Sd degré : 23,9)

♦ 9,5 collégiens par ordinateur de moins de 5 ans

♦ Retard scolaire :

- ★ Fin de CM2 : 15 %
(Enfants de chômeurs : 31,5%, de cadres : 4%)
- ★ Fin de 3^e : 33 %

♦ Réussite au brevet 2011 : 83,3% mais...

- ★ 88,4% à Rennes, 78,3% à Créteil,
- ★ 84,5% en série collège, 65,9% en série professionnelle
- ★ 86,1% pour les filles, 80,5% pour les garçons

♦ Espérance de scolarisation en formation initiale : 18,5 ans (19 ans en 1995)

♦ Devenir des collégiens 8 ans après la 6^{ème}

➤ Sortie du système scolaire :

Enfants de cadres : 6%,
d'ouvriers : 38%,
de chômeurs : 58%

➤ Accès à l'université :

Enfants de cadres : 81%,
d'ouvriers : 38%,
de chômeurs : 21%

♦ Carte scolaire 2011/2012 (Second degré)

+ 48 500 élèves, - 4800 postes
Entre 2007-2008 et 2009-2010, le collège a été particulièrement touché proportionnellement aux lycées professionnels ou généraux et technologiques. Près de 40 % des postes d'enseignants en moins dans le second degré sur cette période ont touché le collège (6 115 postes sur 15 348 au total).

➤ Les profs ont envie de faire réussir leurs élèves !

Mais face aux difficultés sociales grandissantes et aux coupes sombres dans le budget de l'Éducation nationale pratiquées ces dernières années, l'aide aux élèves en difficulté est devenue une gageure.

Alourdissement de la charge de travail, manque de temps et de disponibilité, baisse continue des DGH obligeant au travail en classe entière, hausse des effectifs par classe, pénurie de COP, d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins scolaires... les enseignants sont chaque année plus démunis face aux difficultés que rencontrent les élèves.

Et ce ne sont pas les quelques dispositifs démagogiques mis en place qui permettent d'endiguer le processus. Renvoyés hors temps scolaire, mis en place de manière très différente d'un établissement à l'autre, sans lien direct avec le travail fait en classe, basés sur le volontariat, PPRE et accompagnement éducatif connaissent des modalités de plus en plus floues et des contenus sans cesse élargis.

Devant l'incurie institutionnelle, les familles privilégiées se tournent vers les entreprises privées dont la fréquentation explose. Le ministère fait porter la responsabilité de l'échec sur les élèves eux-mêmes ou sur le collège unique.

« Tous les enfants ont des savoirs, et un « mauvais élève » n'est jamais un élève qui ne sait rien, mais un élève dont l'école méprise ou ignore les savoirs. Il importe de prendre en compte ces savoirs, si erronés et si éloignés du programme soient-ils, pour les mener, en les transformant, vers les attentes institutionnelles... »

Evelyne Charmeux, 2008



Ce que veut la CGT Educ'action !

- ★ le rétablissement des moyens perdus depuis 2002, des créations répondant aux besoins,
- ★ des collèges de taille humaine : 500 élèves maximum,
- ★ une réelle démocratie dans leur gestion,
- ★ une formation pédagogique, initiale (2 ans) et continue (10 % du temps de travail) selon les besoins des personnels, l'accueil et l'accompagnement des néo-titulaires.
- ★ des équipes pédagogiques stables et en nombre suffisant,
- ★ la constitution d'équipes éducatives : personnels enseignant, de vie scolaire, d'éducation, sociaux, d'orientation, de santé (médecins, infirmiers, psychologues), de service,
- ★ des moyens pédagogiques et humains pour gérer l'hétérogénéité des classes (effectifs allégés, travaux en groupes), pour assurer les liens CM2 / 6^{ème} et 3^{ème} / 2^{nde},
- ★ la reconnaissance du travail d'équipe, de concertation, d'évaluation, de suivi..., inclus dans le temps de service,

Pour ce faire, une réduction des obligations hebdomadaires de cours :

- à 14 h pour les agrégé-es,
 - à 16 h pour les certifié-es,
 - à 35 h toutes tâches confondues pour les CPE
 - à 24 h + 4 h pour les documentalistes,
- ★ une révision des programmes d'enseignement, en lien avec les travaux des chercheurs en sciences de l'éducation, les personnels et leurs organisations syndicales, les organisations de parents d'élèves,
 - ★ une même qualité d'offre éducative quel que soit le collège : options, langues, projets, ...
 - ★ un lieu unique de formation pour tous les collégiens jusqu'en 3^{ème}.



8 p. Collège
septembre 2011

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom Prénom

Statut : CPE [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex



*Une force
à vos côtés*
www.cgt.fr